



Bilan de la délinquance dans le Doubs 2015

Conférence de Presse

Mardi 9 février 2016

Dossier de presse

Contact presse :
Service Départemental de la Communication interministérielle
☎ : 03 81 25 10 70
pref-communication@doubs.gouv.fr

Préambule :

Préconisations dans l'utilisation des données chiffrées relatives à la délinquance 2015

Partie I : Sécurité publique : Des évolutions contrastées

- I Les atteintes aux biens
- II Les atteintes volontaires à l'intégrité
- III Les homicides

Partie II: Sécurité routière: Une année historique

- I L'accidentologie
- II La typologie des usagers de la route concernés
- III L'étude des causes

Préambule

Préconisations dans l'utilisation des données chiffrées relatives à la délinquance 2015

Un service de statistique ministériel (SSMSI) a été créé en octobre 2014 pour fiabiliser l'analyse des phénomènes de délinquance et sortir de la « politique du chiffre ».

La gendarmerie et la police nationales, ont été dotés de nouveaux logiciels de rédaction des plaintes qui intègrent désormais un module statistique performant.

Cette avancée technique a eu des conséquences sur les statistiques enregistrées au cours des derniers mois.

Ainsi que cela avait été indiqué dès le début de l'année 2015, des évolutions sont apparues dans certains comptages qui s'expliquent non par l'évolution de la situation de la sécurité intérieure, mais par celle de l'organisation de l'enregistrement des procédures.

Des travaux visant à identifier et à corriger, pour les principaux domaines de la délinquance enregistrée, les impacts de cette inévitable rupture technique ont été menés et les premiers résultats de ces travaux ont été validés par l'Autorité de la statistique publique.

Ainsi, nous sommes en mesure de communiquer sur neuf indicateurs nationaux sur les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie nationales (homicides, vols violents (avec et sans arme), coups et blessures volontaires, cambriolages de logements, trois catégories de vols liés aux véhicules à moteur et vols simples contre les particuliers).

Les indicateurs nationaux mentionnés dans ce dossier de presse sont issus des dossiers Interstats de janvier 2016 du SSMSI du Ministère de l'Intérieur.

Partie I : Sécurité publique : Des évolutions contrastées

Deux grandes tendances caractérisent la délinquance dans le Doubs en 2015: quasi stabilisation des atteintes aux biens (AB) sauf en ce qui concerne les cambriolages et augmentation des atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP).

Dans la globalité de l'analyse, on constate une stabilité de la délinquance, notamment en zone gendarmerie. La zone police a, quant à elle, été marquée par deux périodes spécifiques avec une augmentation de la violence urbaine durant l'hiver 2014-2015 sur Besançon, et pendant la période estivale 2015 sur Montbéliard.

I. Les atteintes aux biens sont en très légère augmentation.

15 303 faits constatés en 2014 concernaient les atteintes aux biens, **une légère augmentation est constatée en 2015 avec + 252 faits, soit 1,6 %.**

A - Les vols avec violences (les plus traumatisants pour les victimes)

Ils baissent très légèrement avec – 2 % soit 480 faits enregistrés.

Les vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination) sont quasiment stables avec 67 faits enregistrés. Seuls 3 faits supplémentaires ont été commis en 2015 contre 64 en 2014 (+4,6 %).

Les vols violents sans armes sont en légère baisse de 3% (-12 faits en 2015, soit 413 faits contre 425 en 2014).

B - Les vols sans violences

Ils sont globalement stables avec 12 740 faits enregistrés pour 12 359 faits en 2014 soit une hausse de 3,1 %. Néanmoins, cette évolution n'est pas homogène selon les types vols :

B.1 - Une baisse des vols liés aux véhicules à moteur (- 8% par rapport à 2014) Parmi ceux-ci, il est observé :

- une **légère augmentation de vols de véhicules** (automobiles et deux roues) avec + 36 faits portant ainsi le total à 958 contre 922 en 2014 soit + 3,9 % ,
- une **baisse de 10 % des vols dans les véhicules** qui représente 1604 faits contre 1773 en 2014). Ce sont généralement des vols d'opportunité sans grande valeur (lunettes, clés USB, sac à main...),
- la **plus forte baisse concerne les vols d'accessoires sur véhicule avec - 16%** (701 faits contre 835 en 2014).

B.2 - Une hausse des cambriolages est enregistrée avec + 558 faits (soit + 17,3 %) supplémentaires soit 3769 faits contre 3211 en 2014.

- Cette hausse concerne plus particulièrement **les vols par effraction de logements** avec + **435 faits** en 2015 par rapport à 2014 (soit + **26 %**). Ces cambriolages concernent essentiellement les résidences principales .

B.3 - L'augmentation des vols sans violences contre les personnes demeure contenue avec 171 faits supplémentaires avec 4 174 en 2015 contre 4003 en 2014, soit + 4,3 %.

II. Les atteintes volontaires à l'intégrité physiques sont en augmentation avec 763 faits supplémentaires enregistrés en 2015 pour 3936 faits en 2014 soit + 19,4%.

• **Les violences physiques non crapuleuses représentent près de la moitié** des atteintes à l'intégrité physiques des personnes notamment pour ce qui concerne les coups et blessures volontaires sur personnes de plus de 15 ans avec 2025 faits en 2015 contre 1651 en 2014 , soit + 22,8 %.

• **Les violences physiques crapuleuses, les plus traumatisantes, sont en baisse** (-2 %, 480 faits contre 492 en 2014).

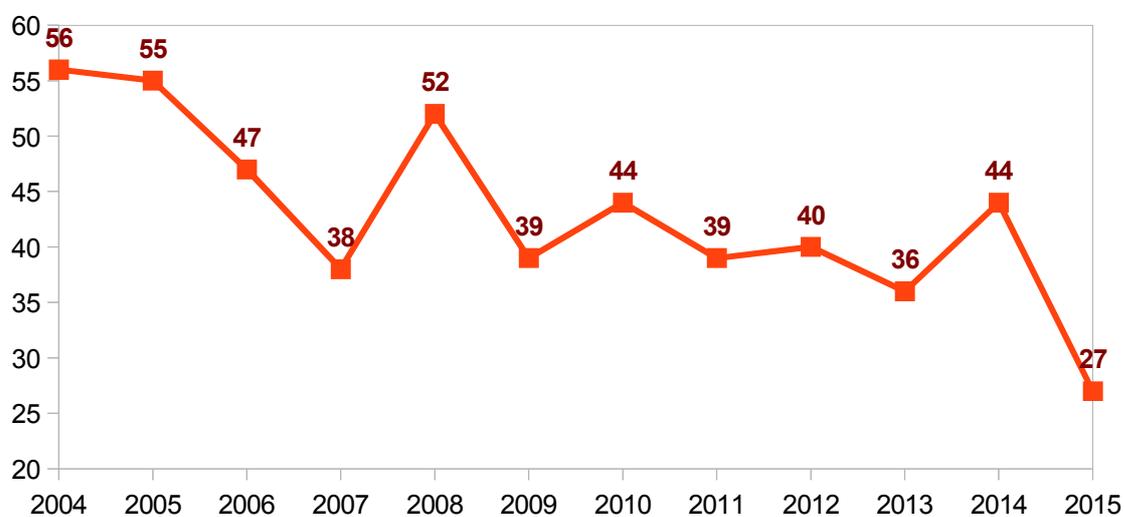
III. Les homicides : 6 faits ont été constatés contre 7 en 2014.

Partie II : Sécurité routière : Une année historique

Bilan de la sécurité routière dans le département du Doubs en 2015 : 17 décès de moins sur les routes du Doubs

L'année 2015 en matière de sécurité routière dans le Doubs présente un bilan globalement positif par rapport à l'année 2014.

Evolution pluriannuelle des tués dans le Doubs



Indicateur de suivi	Du 01/01 au 31/12/2014	Du 01/01 au 31/12/2015	Tendance
Accidents	407	366	- 41
Tués	44	27	- 17
Blessés	504	431	- 73
Blessés hospitalisés	268	270	+ 2

I L'accidentologie

En 2015, les **accidents corporels** ont été moins nombreux, 366 pour 407 en 2014, soit une baisse notable de plus de 10 %. Le résultat s'avère toutefois supérieur au nombre d'accidents enregistrés en 2013 avec 342 accidents corporels.

Le nombre de décès est en forte diminution en 2015, 27 en 2015 pour 44 en 2014 et 36 en 2013, chiffre jusqu'alors le plus bas enregistré dans le Doubs.

Si le **nombre de blessés** est en baisse, 431 en 2015 pour 504 en 2014, il est en hausse par rapport aux 413 blessés comptabilisés en 2013. De plus, le nombre de blessés hospitalisés est quant-à-lui le seul indicateur en légère hausse, 270 en 2015 pour 268 en 2014 et 253 en 2013.

II La typologie des usagers de la route concernés

La part des deux-roues motorisés dans les accidents mortels est en hausse

7 motocyclistes et 3 cyclomotoristes sont décédés sur les routes du Doubs en 2015, ce qui représente 37% des tués. En 2014, si le nombre était le même, il ne représentait que 23% des décédés.

La baisse des tués sur les routes du Doubs concerne les automobilistes, 13 tués en 2015 pour 22 en 2014, ainsi que les piétons, un en 2015 alors qu'ils étaient 8 en 2014.

Par ailleurs, le nombre de conducteurs de poids-lourds décédés est stable, 2 en 2015 et 2014 et un cycliste a perdu la vie en 2015 pour 2 en 2014.

Les jeunes sont les plus touchés par la mortalité routière en 2015 dans le Doubs

La baisse importante du nombre de tués en 2015 dans le département concerne les 25-65 ans, 11 tués pour 29 en 2014, et les plus de 65 ans, 4 tués pour 8 en 2014.

Dans ce contexte de baisse globale, les jeunes ont été davantage touchés par la mortalité routière. Ainsi, 12 jeunes de moins de 24 ans ont perdu la vie en 2015 pour 7 en 2014, la part des jeunes a donc évolué de 16 % à 44% entre 2014 et 2015.

III L'étude des causes

La vitesse excessive est en cause dans plus 40 % des accidents mortels

La part des accidents mortels dus à une vitesse excessive était en 2014 de 23 %, en 2015, elle dépasse les 40%. L'alcool est toujours en cause dans près de 30 % des accidents mortels en 2015 comme en 2014. Les comportements dangereux, tels que les dépassements dangereux, et le manque de vigilance sont également en hausse, ils concernent 48% des accidents mortels en 2015 pour 27 % en 2014.

L'analyse des causes permet de constater un relâchement de certains automobilistes qui mettent en péril leur vie, celle de leurs passagers et des autres usagers de la route.